

Tud Kallag

*journal d'informations
de la ville de Callac*





Devezh mat deoc'h-tout,

Kement ha kregiñ gant kazetenn an hañv e kinnigan deoc'h gwelet un diverrañ eus budjed 2017 bet votet e miz Meurzh, hep mont dre ar munud.

Kempouez ha fur eo ar budjed-se.

Mestr e oamp bet war an dispignoù evit ar mont en-dro e 2016, koulz a-fet ar goprou hag an dispignoù ordin. Ret eo delc'hen da daol evezh bepred ha da espern arc'hant rak nebeutoc'h-nebeut a vez roet deomp gant ar Stad : « kollet » zo bet 150 000 € a skodennoù gant Kallag evit ar mont en-dro en ur ober 36 vloaz. Ha talañ a ra an arc'hant-se kement ha... 2,5 kilometrad ter !

Gant se e sav ar budjed mont en-dro da 2 842 756 €.

Gant al lodenn vrasañ e c'hallomp degas servijoù a galite : an degemer en ti-kêr, er skol, er servijoù teknikel hag el luorzhoù (ouzhpenn 7 hektar d'ober war o zro ha da fleuriañ). Ne vez ket gwall anavezet na ne vez ket gwelet nemeur an tu-se eus buhez ur gumun, koulskoude eo pouezus-bras.

Ar budjed a zo bet votet evit ar postañ arc'hant a sav da 1 591 558 €.

E 2017 zo un toullad mat a labourioù war ar stern gant an ti-kêr : an iliz, an ti liezimplied, ar jiminas Monfort, an dachenn vell-droad hag an dachenn Kan an Dour evel-just, a vo digoret a-benn an 22 a viz Gouere : merkit an devezh-se !

Laouen-bras omp bet o tegemer ar familh Abdulerrahman, a zo repuidi eus Siria. Bezañ zo ur skipailh tud a-youl vat a-feson hag a ra war o zro evit aesaat dezhe kavout o flas e Kallag hag er vro a zo bet choazet gante.

Lañset eo ar gumuniezh nevez GP3A, Gwengamp Pempoull Arvor Argoad Tolpad-kêrioù : pa'c'h on-me unan eus ar besprezidantezed eno e c'hallan lavaret deoc'h e vez laket o nerzh en afer gant tout an implijidi hag an dilennidi, daoust m'eo luziet ha bras al labour a zo d'ober, gante ar memes soñj : delc'hen gant personelezh pep kornad, miret ar poloù bev-buhezek a zo staliet e meur a lec'h (amañ e Kerginiou) ha war un dro mont war-zu servijoù ha prizioù hañval er gumuniezh a-bezh ac'hann da 2020.

Lakomp, pa faoto d'un artizan bennaket en em staliañ e vo kont memes mod ha pa vefe e Pempoull pe e Kallag. Echu gant an dumping etre ar C'humuniezhoù.

E Kallag eo Mona Person a ra al liamm gant GP3A ; degemer, selaou ha sikour a ra ac'hanoc'h, ha neuze heñchañ ac'hanoc'h war-zu ar servij a gord gant ar pezh emaoch o klask.

E gwirionez n'eus chañchamant ebet evidoc'h : e pol Kerginiou e vezer degemeret bepred.

Evit poent en em glever mat evit merañ GP3A, anez klask tro da ziverrañ avat ; muioc'h a dud diwar ar maez zo e-mesk an dilennidi, gant se n'ay ket ar c'hêrioù bras da zebrñ ar maezioù, a c'hallit lâret war ma lerc'h !

Krog eo al labour da vat evit reiñ ur stumm da GP3A p'emaomp o sevel ar raktres kempenn ar gumuniezh a gaver ennañ kement tra hag a sell ouzh ho puhez pemdez : an treuzdougen, aozañ ar c'hêrioù, al labour-douar, an ekonomiezh, an dachenn sokial, ar mor...

Ur pezh mell labour plijus ken-ha-ken.

Souetiñ a ran deoc'h tremen un hañvezh kaer, mechañs ne vo ket re domm. Heol ha glav a-bep-eil a vo deuet mat.

Sommaire

Tud Kallag -
Bulletin municipal d'information de la ville de Callac.
Responsable de publication : Lise Bouillot.
Rédaction : Mairie de Callac.
Dépôt légal : Juillet 2017
Impression : Roudenn Grafik - Guingamp.

Pennad-stur p.2

Editorial p.3

Exposition p.4

Espace «Kan an Dour» p.5

Urbanisme p.6

Nouveaux directeurs p.7

Site internet p.7

Affaires scolaires p.8 et 9

Accueil de réfugiés p.9

Vie associative p.10 à 13

Passion callacoise p.14 à 15

Infos diverses p. 16 à 21

Expression libre p.21

Les reconnaissez-vous ? p.22

Contacts utiles p.23

Les avez-vous reconnus ? p.23

Quelques images p.24

Horaires d'été Biblio p.24



Bonjour à toutes et à tous,



Pour ouvrir cette édition de votre bulletin d'été, je vous propose une synthèse non exhaustive du budget 2017, voté en mars.

Ce budget est bien sûr équilibré et prudent.

Les dépenses de fonctionnement ont été bien maîtrisées en 2016 ; aussi bien sur la ligne salariale que sur les dépenses courantes.

Il nous faut rester vigilants et économes car les subventions d'Etat rétrécissent : Callac a « perdu » 150 000 € de subvention de fonctionnement en 3 ans. Et je traduis cette somme en ... 2,5 km d'enrobé !

Ainsi le budget en fonctionnement atteint 2 842 756 €.

La plus grosse part nous permet de garantir des services de qualité, à l'accueil en mairie, à l'école, aux services techniques et aux jardins (plus de 7 ha à entretenir et fleurir). Cette section de la vie d'une commune est souvent mal identifiée et peu visible, et pourtant elle est primordiale.

Le budget prévu en investissement atteint 1 591 558 €.

En 2017, la municipalité a programmé un plan de travaux très conséquent : l'église, le bâtiment multifonctions, le gymnase Monfort, le terrain de foot et bien sûr l'espace Kan An Dour, dont l'inauguration est fixée au 22 juillet. Réservez votre week-end !

Nous avons été très heureux d'accueillir la famille Abdulrahman, Syriens réfugiés. Une bonne équipe de bénévoles les entoure et facilite leur intégration dans notre ville et notre pays qu'ils ont choisi.

La nouvelle collectivité, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération, GP3A est sur les rails : pour en être une des vice-présidentes, je puis vous assurer que, malgré la complexité et l'ampleur de la tâche, tous les acteurs agents et élus s'investissent, suivant la même philosophie : garder nos particularités de territoires, conserver les pôles locaux très actifs (ici à Kerguiniou) mais tendre, d'ici à 2020, à une homogénéité de services et de tarifs sur toute la Communauté d'agglomération.

Par exemple, un artisan qui veut s'installer obtiendra les mêmes conditions sur une zone à Paimpol ou à Callac. Fini le dumping entre communautés.

L'interlocuteur de GP3A est, à Callac, Madame Mona Person ; elle vous reçoit, vous écoute, vous conseille et vous oriente vers la bonne compétence.

En fait, pour l'usager rien n'a changé : le pôle de Kerguiniou est toujours le point d'accueil.

Pour le moment, la gouvernance de GP3A est consensuelle mais franche ; avec une prééminence d'élus ruraux, je puis vous assurer que les villes ne vont pas dévorer les campagnes !

Les vrais travaux de construction commencent dans l'élaboration du projet d'aménagement de territoire, qui englobe tous les compartiments de votre vie : transports, urbanisme, agriculture, économie, secteur social, maritimité ...

Un travail énorme et passionnant.

Je vous souhaite un bel été, pas trop chaud. Soleil et pluie seront les bienvenus.



La Maison de l'épagneul breton

10 ans déjà !

Exposition

Le 13 juillet 2007, la Commune de Callac inaugurait la Maison de l'épagneul breton, 100 ans après la fixation de la race et de la création du Club de l'épagneul breton.

Depuis, de nombreux visiteurs ont pu y apprécier l'histoire de notre petit chien et comment il a conquis le monde par sa vivacité, son intelligence et son espiègle gentillesse. Non, ce n'est pas exagéré : si l'épagneul breton est aussi apprécié des chasseurs que des enfants, c'est bien parce qu'il est exceptionnel !

Dix ans plus tard, une nouvelle exposition vient compléter l'ancienne et montrer, si besoin était, que l'élevage à Callac se porte toujours bien : Marc Joncour, Patrick Morin et Claudine et Serge Lavenant continuent à faire de Callac la capitale de l'épagneul breton, reconnue dans le monde entier.

Tête d'épagneul breton !



L'art de l'éducation,
par les éleveurs de Callac

Cette fois, c'est leur travail qu'ils nous présentent, à travers leur conception de l'éducation. Car les temps ont bien changé et on parle plus volontiers aujourd'hui d'éducation que de dressage. De nouveaux panneaux explicatifs enrichis de dessins d'Alice Duffaud, des écrans, un film court de Philippe Guilloux, un jeu de questions... nous permettent d'apprécier les évolutions du métier d'éleveur.

Exposition pour tous publics. Ouverture au public à partir du vendredi 16 juin 2017

L'épagneul dans le monde

La visite de la Maison de l'épagneul breton commence par un globe terrestre qui présente en orange tous les pays dans lesquels on trouve des épagneuls issus des élevages de Callac. Nous devons aujourd'hui en rajouter 11 !

Au-dessus de ce globe, figurent les logos des clubs de l'épagneul breton dans le monde : aux 17 pays déjà présents, nous en rajoutons 12.



Un Centre d'interprétation

On appelle souvent «musée» la Maison de l'épagneul breton, par habitude et pour gagner du temps. Il s'agit en fait d'un *Centre d'interprétation* : dans un musée, les objets exposés valent par eux-mêmes (valeur artistique, rareté, témoignage, pièce unique...) et ne nécessitent que peu d'explications. Dans un centre d'interprétation, au contraire, les rares objets présentés ne sont là que comme illustration, même si quelques œuvres d'art peuvent s'y trouver (et c'est le cas ici). Mais il s'agit surtout d'un parcours explicatif, qui donne à comprendre le plus souvent un patrimoine, un environnement...

Ceci étant précisé, il y a fort à parier que nous continuerons à parler du *musée de l'épagneul* !

Infos pratiques : Ouverture de mi-juin à mi-septembre du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

Tarifs : -Plein tarif: 4€ -Tarif réduit (étudiants, scolaires et chômeurs) 2€ -Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
-Tarif groupes (au delà de 10 personnes) 2€

Pour le reste de l'année et pour les groupes : renseignements et réservation par téléphone : 02 96 45 57 89

Entrée gratuite les 16 et 17 septembre 2017 : Journées du Patrimoine

Espace «Kan an Dour»

Après plusieurs mois de travaux le chantier de l'espace Kan an Dour s'achève. A cette occasion la municipalité a concocté un programme réjouissant pour son inauguration

Programme de la journée du samedi 22 juillet.

- 14 h 15 : Lancement des festivités avec le Bagad de Pommerit le Vicomte qui se produira ponctuellement tout au long de l'après-midi.

- 14 h 30 : Cérémonie inaugurale

- 16 h 30 : Le quatuor à cordes « Ponticelli » (Langonnet) interprétera des œuvres classiques (Bach, Borodine, Weber, Mozart, Schubert, Haydn Claus Dieter Ludwig).

- 17 h 30 : Compagnie POC (St.Donnan) «Bobby & moi» Jonglerie magique et musicale. Bobby démarre son show, sa voix envahit l'espace. Un regard complice, un chapeau s'envole et le jeu commence ... Spectacle visuel sans parole. Tout public.

- 18 h 30 : L'illustre Famille Burattini. (La Bourboule 63150) «T'as de beaux yeux, tu sais...Carabosse» Humanistes, agitateurs publics, donneurs de rêves, magiciens de l'imaginaire, les Burattini appartiennent à la grande famille du théâtre forain burlesque. Tout public.

- 21 h : Fest noz organisé par l'association Melrose

- 23 h : Feu d'artifice

- 23 h 30 : Soirée disco.



Programme de la journée du dimanche 23 juillet.

- 10h à 18h : Marché artisanal animé par Bernard Granger, comédien, chanteur, conteur, qui présentera son spectacle « Orgon de Brocéliande : la femme de verre » à 15 h 30. Il sera également présent sur le site de 11h à 12h.

Restauration rapide et buvette sur ces 2 jours

La traditionnelle fête foraine sera sur la place du 9 avril 44 pendant ces festivités.

Gros chantiers sur la ville

Voirie : la commune a choisi cette année le point à temps automatique, dans le but de combler le « faïençage » de l'enrobé abîmé. L'objectif n'est pas de boucher les nids de poule mais de réparer au mieux les fissures, les rendant plus imperméables en période hivernale. Un surplus de gravillons a été demandé pour éviter au maximum les projections de goudron sur les carrosseries. Total : 12 000€ TTC

Refaire un enrobé, rue de la gare ou rue traversière ne peut s'envisager qu'en enfouissant les réseaux (EDF et téléphone) et en refaisant les linéaires d'égoûts, ce qui fera monter la facture...



Eglise : le chantier est maintenant terminé pour un montant de 140 000€ TTC environ. Les artisans locaux, le Caz (couverture) et Artimen (charpente) sont intervenus dans de bonnes conditions, vu l'impressionnant échafaudage. La mérule est considérée comme éradiquée, éliminée par un traitement curatif injecté dans le bois. Les parties de charpente contaminées sont enlevées et remplacées par du bois neuf ; un contrôle régulier sera poursuivi. De plus, les entrées d'humidité sont supprimées : les cheneaux posés en tête des murs sont remplacés par des gouttières suspendues.



Bâtiment de l'ancien collège : la mise aux normes « accessibilité-sécurité » se poursuit : l'ascenseur sera opérationnel fin septembre. En attendant, les activités Judo, Aïkido et Zumba sont transférées dans la salle de théâtre. Total des travaux : 93 000€ TTC.



Les joueurs de foot enfin satisfaits !

Le terrain d'entraînement, après avoir été décapé, nivelé, reprofilé au laser, chaîné tuyaux puis sablé et drainé par des graviers, sera réensemencé pour être opérationnel à l'automne... la pluie sera attendue. Total des travaux : 32 000€



L'espace « Kan an Dour » sera « réceptionné » le 12 juillet.

La seconde tranche (jeux, espace camping-car, éclairage, voirie, pelouses et parking, aire de cirque) est quasi terminée.

Le bassin de décantation laisse chanter le ruisseau.

Le temps sec a malheureusement généré beaucoup de poussières, ce dont la municipalité s'excuse.

Coût aménagement : 259 000 € TTC

Réseaux (EDF + téléphone) : 48 000€ TTC

Soit : 307 000€ TTC.

L'inauguration a lieu les 22 et 23 juillet 2017 (voir l'article p. 5).



Jean Paul Le Louët

Deux nouveaux Directeurs

Patrick Guevel, nouveau responsable des services techniques



Jean Marc Bouchereau ayant fait valoir ses droits à la retraite, un nouveau responsable des services techniques a pris ses fonctions le 12 juin dernier.

Patrick est marié et ses deux filles âgées de 11 et 13 ans sont déjà scolarisées à Callac.

Il nous vient de la Sarthe. Il a été, pendant 4 années, responsable du service technique de Bessé Sur Braye, une petite ville de 2300 âmes.

Il a également travaillé en région parisienne :

- A St. Ouen (93) de 1996 à 2007 en tant qu'adjoint au responsable des ateliers municipaux.

- Aux Lilas (93) de 2007 à 2013 en tant que responsable des ateliers municipaux.

Sa famille étant dispersée en Bretagne, il a postulé à Callac pour se rapprocher des siens.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Benoît Dallibert, nouveau directeur de l'Ehpad.



A la fin de l'hiver, Mme MACE a quitté l'Ehpad de Callac pour un nouveau poste à St-Brieuc.

Son jeune successeur, M. DALLIBERT, nous vient de la région angevine.

La Bretagne n'est pas un territoire inconnu pour lui car sa famille est d'origine trégorroise.

Il s'agit de sa première affectation en tant que directeur d'un Ehpad.

Après une licence en fac de droit suivie d'un master en droit public, il effectuera une formation de cadre médico-social à l'École de la santé de Rennes.

Plusieurs stages en foyer-logements et Ehpad ont finalisé sa formation.

Nul doute que cette solide formation va lui permettre d'assumer avec succès ce poste de directeur.

Le site internet de la commune a 1 an



Après une année de mise en ligne, le site internet de la commune présente des statistiques intéressantes.

Pas moins de 26 000 pages ont été vues pour environ 6000 sessions, soit 4,3 pages par session.

La durée moyenne par session est de 04 mn16 s

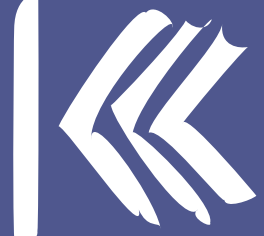
N'hésitez pas à y aller et nous faire part de vos observations qui pourraient encore le rendre plus attractif.

L'adresse du site : www.mairie-callac.fr

Les associations sont invitées à annoncer leurs manifestations en envoyant les textes et les photos à Sonya à la bibliothèque : callacom@orange.fr

Nouveauté : bientôt une nouvelle rubrique apparaîtra sur le site : Le télégramme actualités.

Cette rubrique permettra à tous les internautes d'avoir accès gratuitement aux articles du télégramme concernant la commune de Callac.



Affaires scolaires

Cette année, la municipalité a octroyé entre les deux écoles de Callac la somme de 4 010€.

Ecole élémentaire

- 2 000€ pour l'acquisition d'un scanner, d'un ordinateur fixe, d'un PC portable, d'un vidéo projecteur et d'un disque dur.
- 530€ pour l'achat de matériels de sport.

Ecole maternelle

- 420€ pour l'acquisition d'une cisaille papier
- 460€ pour l'achat de matériels de sport
- 400€ pour l'achat d'un four.

De plus, nous avons changé des gouttières pour un montant de 5 700€ et remplacé certaines fenêtres de l'école maternelle, poursuivant le programme entamé les années précédentes.



La municipalité de Callac, en accord avec les conseils d'école de maternelle et d'élémentaire, du jeudi 15 juin (conseils qui comprennent des parents, Atsem, élus et maîtres), a décidé de conserver le schéma actuel de 4 jours et demi de temps scolaires. Les élèves de primaire bénéficieront cette année encore des TAP, (temps d'activités périscolaires).

Les raisons de cette décision collégiale sont les suivantes :

-A l'heure actuelle, le 20 juin, aucun décret ni texte officiel n'a paru. Les élus surfent sur des on-dit et une multitude de notes qui se contredisent.

-Revenir aux 4 jours d'école serait une dérogation de plus au décret de 2014.

-Le maire ne serait pas seul décisionnaire car le directeur d'académie prendrait la décision en dernier ressort.

-Le régime des TAP mis en place dans notre école semble donner satisfaction aux parents et aux élèves. De plus, la municipalité s'est déjà engagée auprès de trois intervenants ; les conventions sont établies. Il nous semble difficile de résilier leurs contrats.

-La municipalité bénéficie de 5 Atsem, pour 3 classes de maternelle. Nous rappelons que la dernière embauche a été faite en 2014, pour remplacer un départ en retraite, certes, mais parce

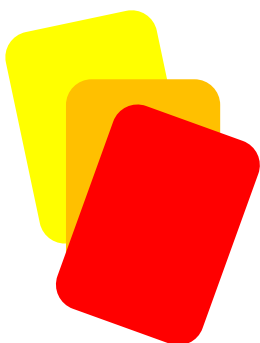
que l'encadrement des TAP nécessite du personnel. Sans les TAP, la commune n'aurait pas remplacé ce départ en retraite. Si nous repassons aux 4 jours, il nous faut redéployer ces 5 Atsem titulaires et cela ne peut se faire, au débotté, avant le 1er septembre sans que la commission technique paritaire du centre de gestion ne donne son aval.

-Certains parents ont organisé leur temps de travail en tenant compte des 4 jours et demi. Nous ne pouvons leur demander, en deux mois d'été, de tout bouleverser.

Donc, devant cette situation précipitée, nous avons tous convenu de conserver les rythmes scolaires actuels. Par contre, d'un commun accord, nous avons décidé de réfléchir durant le premier trimestre 2017-2018 aux rythmes scolaires, 4 jours ou 4jours 1/2 pour la rentrée 2018. Cette décision sera prise avant le 1er janvier 2018, dans la concertation et le calme et dans l'intérêt de l'enfant. Ce texte d'explication a été distribué aux parents avant la fin des classes.



D'autre part, nous accueillerons au sein de notre école élémentaire les monolingues de Bulat-Pestivien dans le cadre de la convention RPI (Regroupement Pédagogique Inter-communal) entre Callac et Bulat-Pestivien. Le transport scolaire entre les deux communes continue. Le matin, départ de Callac vers Bulat-Pestivien pour les bilingues puis retour des monolingues bulatois vers Callac . Le soir, le circuit est inversé.



Pour gérer les violences, le harcèlement, pour le bien-être de tous enfants et adultes, nous proposerons au conseil municipal de mettre en place, à la rentrée 2017-2018 un système de « cartons » pour la cantine et la garderie.

- Jaune : 1^{er} avertissement avec signature des parents
- Orange : 2^{ème} avertissement avec signature des parents
- Rouge : éviction de la cantine et de la garderie pendant 4 jours.

Les parents seront prévenus de la sanction ultime pour prendre leurs dispositions.

Cette décision est mûrement pensée, pour que chaque enfant puisse bénéficier du droit fondamental à l'éducation dans un environnement calme et sûr.

A contrario, nous réfléchissons à des bonus pour les élèves non perturbateurs.

Et pour finir, nous tenons à remercier l'ensemble du personnel communal des écoles et bien sûr tous les enseignants pour leur dévouement, leur patience, leur professionnalisme et leur diplomatie face à certaines situations parfois difficiles à gérer.



Catherine Rolland

Accueil de la famille Abdulrahman a Callac



La famille Abdulrahman est hébergée depuis le 11 avril 2017 dans un appartement communal au rez-de-chaussée de la résidence Sainte Anne à Callac. C'est une famille de réfugiés syriens composée de 5 personnes : le père, Abdulrahman, 35 ans, la mère Azhar, 33 ans. Ils sont mariés depuis 2006 et ont 3 enfants : un fils Mahmoud, 10 ans et deux filles : Heijan, 9 ans et Rha, 6 ans.

Cette famille Kurde originaire de la ville de Kobané en Syrie résidait à Alep jusqu'en 2012. La partie Est d'Alep est devenue bastion de l'opposition au régime El-Assad dès cette année-là. Pour fuir la guerre, toute la famille s'est d'abord réfugiée dans sa région d'origine, puis est passée en Turquie en septembre 2013, devant l'avancée des forces djihadistes de l'Etat Islamique qui

lanceront une offensive sur la ville de Kobané en 2014, la réduisant à néant.

Abdulrahman est tôle-peintre et a exercé son activité en Syrie, mais aussi en Algérie et en Turquie. Azhar est mère au foyer. Le reste de la famille vit actuellement en Turquie comme réfugiés.

Le Haut-Commissariat des Réfugiés, qui dépend de l'ONU, a proposé la France comme pays d'accueil et la famille a accepté, car pour elle la France est un pays de démocratie et de respect des droits de l'homme. De plus, Abdulrahman et Azhar ont des amis syriens qui vivent depuis longtemps en France et apprécient les français, peuple accueillant et tolérant.

Les parents ont tenu à exprimer leur gratitude aux callacois-e-s :

« Nous profitons de l'occasion pour remercier ce beau pays de nous accueillir et tenons à remercier toutes les callacoises et les callacois de nous avoir reçus parmi eux, ainsi que toute personne qui a œuvré de près ou de loin pour notre installation (mairie et bénévoles).

Nos remerciements les plus vifs s'adressent aussi à tous les employés de l'école primaire et de la maternelle (M. le directeur, les instituteurs et tous les employés) qui ont facilité l'intégration de nos enfants en pleine année scolaire. Nous espérons un avenir dans la paix pour nos enfants ».

Après avoir progressé en français, Abdulrahman compte chercher un travail dans son domaine (tôle-peintre en mécanique) et subvenir aux besoins de la famille. Si jamais il ne trouve pas de travail dans les environs de Callac, il sera obligé d'aller en chercher dans une autre ville mais la famille ne quittera jamais la France.



Vie
Associative

Amicale du personnel communal



L'Amicale du Personnel Communal a organisé pour ses membres et leurs proches, le 25 mars 2017, une sortie à la Pointe de la Torche.

Les participants ont apprécié cette journée conviviale en découvrant la culture des tulipes dans cette région et en savourant leur repas au bord de la mer avec le beau temps qui était au rendez-vous.

Le 8 mai 2017 a eu lieu le concours de boules annuel, organisé par notre Amicale, l'exclusivité de cette année c'est que ce concours s'est déroulé en une seule journée au lieu de 2 comme c'était avant.

L'ARC



L'association des retraités callacois compte 160 adhérents. Chacun trouve une activité à son goût, tous les mercredis après-midi à Kerbuannec (Belote, rami, tarot, triominos, boules bretonnes, ou pétanque).

Nous organisons des repas dansants, des concours de cartes et une sortie en car.

L'association se met en sommeil pour l'été après les fêtes de la St-Jean en juin, jusqu'en septembre.

Suzanne Le Du, la présidente et son équipe seront ravies d'accueillir de nouveaux adhérents. Le montant de l'adhésion est de 22€.

Contact :
tél : 06 31 44 38 37

Les Amis de Pont Ar Vô



Chaque semaine, l'Association de Pont ar Vô, créée en juillet 2016, peut compter sur les bras de sa douzaine de bénévoles, pour remettre en état et en valeur le petit patrimoine de la commune de Callac sous la conduite de Michel Riou et François Le Magoaric.

Remise en état de la Fontaine, nettoyage de la fontaine de Goasquer, des lavoirs de Costang, de Croix Jobic et dans le mois à venir : remise en état du Lavoir de Pont ar Vô et de la Fontaine de Botmel : rien ne fait peur à cette bande d'amis



Contact : Michel RIOU
tél : 06.08.73.48.45



Vie
Associative

Eostiñ Spered ar Yezh



Les bretonnants de naissance se retrouvent à Callac un mardi après-midi par mois dans le cadre de *Konto Brezhoneg* (parler breton) pour partager le plaisir de s'exprimer en breton, d'évoquer les souvenirs liés à la vie quotidienne, au savoir acquis par l'expérience de la vie, à l'observation de la nature (les plantes, animaux domestiques ou sauvages...), rechercher l'esprit de la langue bretonne avec ses expressions imagées parfois intraduisibles en français, des proverbes d'antan entendus dans l'enfance, répondre à certaines questions pointues et susciter l'admiration (*ha ! heñzh 'oar kalz traoù !*) ou de raconter une bonne blague.

Les différences de vocabulaire, de tournures n'échappent à personne et font l'objet d'humour, comme pour ceux qui disent *fenoz* (à Carnoët ou Chateauneuf-du-Faou) au lieu de *hudu* pour « aujourd'hui » à Callac ; *fenoz* étant compris par ailleurs « ce soir » : *hoñzh 'vez noz dei pa'n dez !* (elle, elle est toute la journée dans la nuit) ; c'est l'occasion de rappeler que les Celtes d'autrefois comptaient par nuit et non par jour, car la journée commençait vers 16 heures ; d'ailleurs, chez nos cousins Gallois on dit toujours quinze nuits pour quinze jours...

Le bretonnant de naissance se moque avec malice de celui qui a été à Paris et qui revient plein de mépris pour sa langue et refuse de parler breton la considérant comme une tare ; mais quand ce dernier est mis en situation délicate, la langue lui revient malgré lui ; c'est le cas de ce personnage qui par inadvertance marche sur un râteau et se prend le manche en pleine visage, son : *Gast ar c'bast, gant ar rastell daonet !* est resté comme un rappel à l'ordre déclenchant les éclats de rire...

Le breton a eu une vie très intense, certes, quand tout le

monde parlait breton à Callac et à la campagne, du temps de la jeunesse des participants ; et à force de ne plus parler le breton autant qu'autrefois, les mots, les expressions s'échappent ; ici les retraités pratiquent un véritable travail de mémoire dans la détente et le rire autour d'un goûter convivial. Le breton fait du bien.

On est conscient que cette érosion du breton vient de loin, surtout de la francisation scolaire forcée qui a exclu le breton de toute liberté d'expression et de formation depuis des décades. Certains se souviennent du panneau d'un goût douteux : Interdit de parler breton et de cracher par terre. Le blocage du développement du breton et de son maintien dans la vie sociale, surtout après les années 1950, a fait que la transmission naturelle dans les familles s'est tarie et son recul a atteint un point tel où la langue bretonne est en danger de disparaître, si les jeunes générations ne réagissent pas. La prise en compte de cet état de fait par les élus callacois et les parents d'élèves a abouti à l'ouverture d'une classe bilingue en primaire. Parfois, le bretonnant de naissance a un regard perplexe par rapport à son vécu scolaire et pense finalement qu'il aurait mieux valu apprendre les deux langues à l'école il y a 70 ans, plutôt que d'interdire autoritairement le breton, et rien n'aurait été perdu.

Konto Brezhoneg est un véritable club Mémoire ouvert à tout bretonnant de naissance, qui accueille de temps en temps des néo-bretonnants ; ici, il suffit de savoir parler sans se soucier d'écriture ou de lecture. Les séances se déroulent à la salle Kerbuannec le premier mardi du mois de 14 h 30 à 17 h.

Cotisation annuelle : 10 €.

Contact :
Ronan Tremel
tél : 02.96.45.94.38



Vie
Associative

Callac Culture



Pour la 13^e fois, l'association Callac Culture propose une programmation dans notre ville de Callac. Dans cette période troublée que traverse notre pays, il est important de continuer à proposer la joie et le plaisir, d'inviter nos concitoyens à partager des moments de convivialité.

C'est pourquoi, cette année encore, les bénévoles de l'association vous invitent à ces animations à partir du 19 août :

- 19/08 : une exposition
- 21/08 : soirée cinéma musical avec la Belle Equipe
- 23/08 : concert lyrique
- 24/08 : journée découverte du patrimoine à Plourac'h
- 25/08 : scène ouverte « Les uns et les autres » au Bacardi
- 26/08 : salon du livre (30 écrivains et éditeurs)
- 26/08 : remise des diplômes du concours d'écriture
- 26/11 : concert de l'Avent
- 22/12 : spectacle à l'EHPAD

L'isolement est la pire des solitudes, venez partager vos idées et enrichir de vos propositions notre équipe de bénévoles. Ensemble, nous serons plus heureux. Pour plus de détails n'hésitez pas à nous contacter.

Contact:

- cazabon2002@yahoo.fr - tél : 02 96 45 02 81
- callac.culture@orange.fr - tél : 02 96 45 58 84
<http://callac-culture.fr>

Le Secours Populaire

Le comité du Secours Populaire poursuit son action en direction des familles en difficulté, domiciliées dans les communes du canton de Callac et dans celles de Plougouven et de la Chapelle Neuve, communes faisant partie de notre zone d'intervention.

Notre comité est animé par une équipe de seize bénévoles, sous la responsabilité d'une Secrétaire Générale.

Tous les quinze jours, le mercredi, nous recevons les personnes en difficulté, dans la plus grande discrétion, pour l'examen de leur situation en application des règles édictées par le Secours Populaire au plan national, en vue de leur apporter une aide.

Si l'aide alimentaire tient une place importante dans notre action, elle n'est pas la seule : en cas de difficulté nous attribuons à titre gracieux des vêtements, du linge...

Actuellement, nous préparons les vacances d'été en proposant aux familles avec leurs enfants, des séjours dans des caravanes appartenant au Secours Populaire au plan départemental et installées dans des campings de bord de mer de notre département.

Dans la dernière période, nous avons aussi apporté notre soutien à l'installation de la famille d'immigrés récem-



ment arrivée à Callac, après toutes les difficultés rencontrées d'abord dans son pays d'origine et pendant le long parcours qu'elle a effectué avant d'arriver à Callac. Nous lui souhaitons de bien s'intégrer parmi la population.

Pour financer toutes ces aides, nous disposons de subventions des communes, de dons de particuliers sensibles à notre action, d'une association de boulistes locale qui organise chaque année un concours en notre faveur. L'essentiel de nos ressources provient du vestiaire que des bénévoles ont mis en place et qui demande un travail considérable : tri de vêtements déposés par la population, rangement, manipulations diverses. Ce vestiaire est ouvert à tout public tous les quinze jours, le jour de la distribution alimentaire. Depuis le début de l'année nous avons organisé une braderie de vêtements, d'objets divers, de vélos... ainsi qu'un concours de boules.

Le nombre de personnes en difficulté est en constante augmentation.

Pour nous « TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NOTRE » Nous allons donc poursuivre notre activité.



Vie
Associative

Olympique Escrime du Poher



L'antenne de Callac a 4 ans d'existence. Son but, faire découvrir l'escrime sportive et escrime de cape et d'épée (ancienne) sur la commune de Callac. Le Club compte à son actif en 4 ans :

26 podiums départementaux,

1 titre de Championne de Bretagne fleuret dames vétérans et 2 titres de Champion départemental fleuret hommes vétérans.

Nous recherchons des adolescents (16 ans minimum) & adultes intéressés par l'escrime ancienne de cape et d'épée => mini-stages ou école de sabre laser Jedi / Star Wars => mini-stages (minimum 15 ans)

Projet de créer une troupe d'escrime ancienne de cape et d'épée pour faire des démonstrations : mousquetaires, Star Wars...

Cours (assurés par diplômé d'Etat) / club labellisé Ecole Française d'Escrime FFE

Jeudi => 17h30 / 19h fleuret 7/13 ans débutants & confirmés

=> 19h / 21h épée loisir ados(14 ans minimum) & adultes gymnase Monfort

=> 2 séances d'essai gratuites

Contact :

Maitre Garcia Tél : 06 62 76 69 47

mail : maitredarmes@akeonet.com

USC



Grâce à la générosité d'artisans, commerçants, banquier et assureurs de Callac et des communes limitrophes, l'ensemble des équipes jeunes de l'USC ont été équipées de maillots neufs.

Les dirigeants les ont remerciés par un pot de l'amitié.

Ainsi, lors de la saison 2017-2018 qui s'annonce, la couleur verte du club pourra à nouveau briller, sur les terrains du secteur.

Contact :

Karine Le Merrer : 06.72.66.46.72

Jean-Pierre Trémel : 06.73.82.34.11

Le HandBall callacois



Une très belle saison s'est achevée le 11 juin dernier pour l'équipe première du hand callacois.

Après avoir terminé à la seconde place de leur championnat d'honneur régional, les filles, entraînées par Alexandre Larhantec ont disputé les barrages face à Chartre de Bretagne.

Malgré la défaite sur le score de 23 à 20, les callacoises n'ont pas démérité et peuvent être fières de leur saison.

A l'issue de l'assemblée générale, Yannick le Felt a été élu président en remplacement de Célia le Bon qui a souhaité arrêter.



Tud Kallag : Bonjour Estelle, Peux-tu te présenter aux lecteurs du bulletin municipal ?

Estelle Queffrinc : Je m'appelle Estelle Queffrinc, j'ai 23 ans, je suis étudiante en commerce international et je suis actuellement en Corée du Sud pour un séjour universitaire de mars à juin.

TK : Quel est ton cursus scolaire ?

EQ : Je suis une callacoise pure souche, j'ai effectué ma scolarité jusqu'au collège à Callac, puis au lycée Jean XXIII à Quintin, où j'ai passé un Bac STL (Sciences et Technologies de Laboratoire) option Biochimie et Génie Biologique. J'ai enchaîné sur un BTS Anabiotec à Pontivy qui ne me convenait pas. J'ai démissionné et me suis inscrite à l'EMBA (Ecole de Management Bretagne Atlantique) à Quimper, dans le cursus Isuga où je prépare un Master «Chargée d'Affaires Europe-Asie» et j'étudie le coréen.



한국에서

Bonjour

TK : Pourquoi avoir choisi l'Asie ?

EQ : C'est au collège que ma passion pour l'Asie est née grâce à la lecture des mangas (BD japonaise) que j'empruntais à la bibliothèque de Callac. J'ai également visionné des « dramas » qui sont des séries tv des différents pays asiatiques. Ils m'ont un peu plus ouverte à la culture asiatique et m'ont donné envie d'en apprendre davantage. Très peu d'écoles en France proposent d'allier la langue asiatique et le commerce international. Ayant envie de travailler dans le secteur du vin qui est très apprécié en Asie, je me suis dit que c'était une bonne occasion de pouvoir lier mes deux passions. C'est pour cela que j'ai choisi cette école de Quimper.



TK : Et pourquoi la Corée ?

EQ : J'ai opté pour le coréen afin de me différencier de la grande majorité des étudiants qui décident d'apprendre le chinois ou le japonais. J'espère ainsi que le marché du travail sera plus ouvert en étant dans les premiers à connaître la culture ainsi que la langue

TK : Peux-tu me parler de tes différents voyages ?

EQ : J'ai eu la chance, grâce à mon école, de partir une première fois en Corée du Sud en 2014 de mars à juin, à la Busan University of Foreign Studies (dans le sud-est du pays). Et cette année je suis à Séoul à la Hongik University. Pour pouvoir faire ces 2 séjours universitaires, j'ai travaillé pendant mes étés à Callac et j'ai pu économiser afin d'être parfaitement autonome financièrement.

TK : As-tu travaillé en Corée ?

EQ : Non, car ce n'est pas facile de postuler lorsqu'on ne maîtrise pas totalement la langue dans le domaine professionnel, et les Coréens ne parlent pas parfaitement l'anglais.

TK : As-tu quelques craintes surtout sur le plan politique, avec la présence de la Corée du Nord tout près ?

EQ : Je sais qu'à l'étranger on a beaucoup parlé ces derniers temps des tensions internationales avec la Corée du Nord, mais ici on en parle peu. Les journaux télévisés sont assez brefs sur le sujet. Les Coréens ont l'habitude de leur voisin qui menace beaucoup mais qui au final, heureusement, ne fait pas grand-chose. L'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux USA, va peut-être attiser les tensions.



une Callacoise en Asie



Généralement, je suis au courant des tirs de missiles ou autres menaces via les journaux étrangers. Nous sommes assez proches de la capitale nord-coréenne (moins de 200km à vol d'oiseau)

안녕하세요 !

de Corée !

Je ne pense pas que Kim Jong-un (le président de la Corée du Nord) soit assez fou pour attaquer Séoul.



Les sud-coréens doivent pouvoir être tranquilles encore un moment. Je n'irai pas jusqu'à dire que la menace n'existe pas, elle existe, et est bien présente. Les jeunes qui font leur service militaire sont en uniforme, même en permission, et cela nous rappelle que le pays est toujours en guerre, mais nous préférons ne pas y penser.

TK : La vie est-elle si différente là-bas ?

EQ : Lorsque l'on vient d'une petite ville comme Callac et que l'on débarque dans une capitale de 10 millions d'habitants, c'est sûr, ça change ! La vie est différente là-bas. Les gens travaillent beaucoup. Il y a des petites supérettes qui sont ouvertes 24/24h, 7/7j ! Je me souviens lorsque je suis rentrée de Corée la première fois et que j'ai voulu m'acheter quelque chose à grignoter, j'ai été surprise de voir les magasins fermés. Mais c'est vrai que je n'étais plus en Corée, mais en France. Qui dit grande ville dit pollution, la qualité de l'air n'est vraiment pas la même à Séoul qu'à Callac ! Les températures aussi sont différentes, ces derniers jours le thermomètre n'est pas descendu en dessous des 27°C ! Il fait très lourd et je n'y suis pas vraiment habituée.

A Séoul, on ne conduit pas comme à Callac. Je ne me suis d'ailleurs pas aventurée à conduire dans cette fourmilière où le klaxon est roi. Le danger est omniprésent même en tant que piéton. Je dirai même surtout en tant que piéton. Les scooters roulent sur les trottoirs et j'ai heureusement évité à plusieurs reprises l'accident.

Par ailleurs, c'est un pays très connecté ! Tout le monde est équipé d'un téléphone et s'en sert tout le temps : dans la rue, au restaurant mais aussi dans le métro. Certains ajoutent même une antenne à leur téléphone pour être sûr de capter partout. Le risque de collision est important car les gens ont les yeux fixés sur leurs écrans et ne regardent pas où ils marchent.

TK : Et le patrimoine ?

EQ : Au niveau patrimoine, les palais et temples sont magnifiques. J'ai eu la chance de visiter le palais de Gyeongbokgung qui veut dire palais du bonheur resplendissant. Il date de 1395 et est bien sûr différent de celui de Versailles, mais c'est, je pense, le plus beau des 5 palais royaux de Séoul. Il est divisé en plusieurs pavillons entourés d'un mur. La route est juste à côté et on peut voir un rond point fait avec des vestiges. La modernité qui contraste avec le passé.

TK : Et pour finir, quels sont tes projets ?

EQ : Avant de rentrer en France, je vais au Japon visiter Tokyo pendant une semaine. Ensuite, une fois en France, je vais faire un stage afin de valider ma 4^{ème} année à l'EMBA, et peut-être une 5^{ème} année ou une autre école suivant ce que mon stage m'apportera.

TK : Un grand merci à toi de nous avoir fait partager ton expérience et bonne continuation.





Préparer votre dossier retraite

Quand et comment préparer son départ en retraite ?

Vous y êtes ! L'heure de la retraite a sonné !

C'est un sujet qui concerne tous les français, mais la retraite n'est pas accordée automatiquement : il faut en faire la demande. Il est cependant assez simple de réaliser toutes les démarches nécessaires : quelle que soit votre situation particulière, vous devez effectuer une seule et unique demande à votre caisse de retraite actuelle. Votre dossier sera automatiquement transféré aux autres caisses, dont vous avez pu dépendre pendant votre activité professionnelle ainsi qu'à vos organismes de retraite complémentaire.

Pour éviter tout risque de « blocage » lié à l'appréciation de vos droits, il est recommandé

de prendre contact avec votre caisse de retraite un an avant la date prévue pour votre départ. Demander un entretien est la meilleure façon de faire le point sur des régularisations de carrières éventuelles

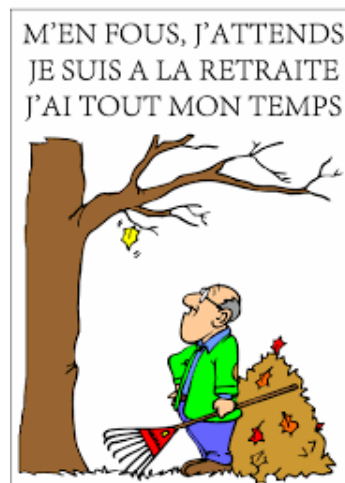
et de poser toutes les questions pour constituer votre dossier de demande. Cela vous permettra aussi de bien faire coïncider votre date de fin de travail avec celui du début de votre retraite pour qu'il n'y ait pas d'interruption de vos revenus.

Votre demande de retraite proprement dite ne doit pas être faite plus de 4 mois avant la date de départ souhaitée. Si le premier versement de votre retraite tarde à venir, contactez votre conseiller-retraite, et si vous n'obtenez pas de réponse sous 8 jours, envoyez-lui un courrier recommandé avec accusé de réception.

ATTENTION :

Il y a de nombreux cas particuliers : si vous avez bénéficié d'un départ en pré-retraite ou d'une retraite anticipée pour handicap par exemple, il vous faudra également faire toutes ces démarches pendant l'année précédent votre âge légal de départ à la retraite, pour éviter une rupture de revenus.

Encore une fois, il n'y a rien d'automatique !



*« Il faut apprendre à rester serein au milieu de l'activité et à être vibrant de vie au repos ! »
GANDHI*

Tableau de l'âge légal de départ à la retraite

Votre date de naissance	Age légal de départ en retraite Nombre de trimestres retraite pour le taux plein	Age légal de départ en retraite à taux plein automatique (quelque soit votre nombre de trimestres retraite)
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	60 ans 163 trimestres retraite	65 ans
Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois 163 trimestres retraite	65 ans et 4 mois
1952	60 ans et 9 mois 164 trimestres retraite	65 ans et 9 mois
1953	61 ans et 2 mois 165 trimestres retraite	66 ans et 2 mois
1954	61 ans et 7 mois 165 trimestres retraite	66 ans et 7 mois
A partir de 1955	62 ans 166 trimestres retraite	67 ans



Infos

Le saviez-vous ?

Vous êtes titulaire du permis de conduire et vous êtes atteint d'une affection médicale considérée comme incompatible avec le maintien du droit de conduire, ou nécessitant un aménagement de ce droit, vous devez passer un contrôle médical.

Quelles sont les affections médicales concernées ?

Il existe une liste des affections médicales (problèmes cardio-vasculaires, altérations visuelles, troubles de l'équilibre, pratiques addictives, diabète, épilepsie,...) :

- qui sont incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire,
- ou qui peuvent donner lieu à la délivrance d'un permis de durée de validité limitée,
- ou qui nécessitent un aménagement du véhicule ou un avis spécialisé avant la délivrance du permis ou son renouvellement,
- ou qui justifient une dérogation au respect des caractéristiques du véhicule (transparence des vitres par exemple).

Si vous êtes concerné, vous devez de vous-même vous soumettre à un contrôle médical auprès d'un médecin agréé par la préfecture de votre lieu de résidence.

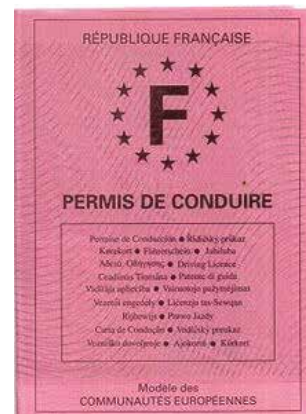
Si vous omettez de vous soumettre à un contrôle médical imposé par votre état de santé, vous vous exposez à une peine de 2 ans d'emprisonnement et à une amende de 4.500 €. Vous serez en effet considéré comme une personne ayant fait une fausse déclaration.

Par ailleurs, en cas d'accident dû à une pathologie considérée comme incompatible avec le fait de conduire, si vous êtes responsable, vous ne serez pas couvert par votre assurance.

Quel médecin consulter ?

Vous devez, de votre propre initiative, vous adresser à un médecin de ville agréé par le préfet (qui ne peut en aucun cas être votre médecin traitant).

La liste des médecins agréés est disponible dans les préfectures, sous-préfectures et dans les mairies de certaines communes. Elle peut également être consultée sur le site internet de la préfecture.



CPAM : Dossier Médical Partagé



Ouvrez votre Dossier Médical Partagé et facilitez votre suivi médical !

L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé (DMP) en avant-première* !

Traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux...

Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Pour créer votre Dossier Médical Partagé, connectez-vous sur

www.mon-dmp.fr muni(e) de votre carte Vitale.

Téléphone : 0 810 331 133 - 0,06€/min. du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

*réservé aux ouvrants-droit du régime général pour l'instant

MSA Les bonnes pratiques pour éviter tout risque de fraude

La MSA vous verse des prestations (familiales, santé, retraite...) sur la base de ce que vous déclarez. L'erreur ou l'oubli aboutit à une déclaration tardive, erronée ou à une omission de déclaration de votre part. Pour éviter de devoir rembourser la MSA, il suffit de ne pas oublier de signaler très vite tous changements intervenus dans votre vie. Vous éviterez ainsi de continuer à percevoir des prestations qui ne correspondent plus à votre situation et de devoir ensuite les rembourser.

Les situations les plus courantes

• Les changements dans la vie de couple

Vous vivez en couple sans déclarer votre conjoint ? Il est invisible pour la MSA et vous êtes en situation de fraude. Tout changement de situation (mariage, PACS, union libre, séparation ou divorce) entraîne une nouvelle appréciation des prestations et génère un risque d'indu que vous serez tenu de rembourser. Déclarez tout changement de situation en ligne, en vous connectant à « Mon espace privé » > « Mes services en ligne » > « Mes déclarations, mes demandes » > « Déclarer un changement de situation ».

A savoir ! Pour la MSA, il n'y a pas que les personnes mariées ou pacsées qui sont considérées en couple, mais il y a également les concubins

- L'emploi de travailleurs occasionnels pour des travaux de jardinage

Vous confiez à une personne des travaux occasionnels sans la déclarer ? Elle est invisible pour la MSA ! Vous êtes responsable en cas d'accident et vous risquez des pénalités financières et des poursuites judiciaires.

La déclaration d'embauche est une garantie de sécurité pour vous et pour le salarié employé. Les risques encourus en cas de non déclaration ou de non vérification, d'oublis ou d'erreurs sont importants et peuvent engager votre responsabilité. Il est donc indispensable de bien effectuer toutes les formalités.

A savoir ! Si vous faites appel à une entreprise de services à la personne, celle-ci travaillera avec son propre matériel. Par contre, si vous embauchez directement un salarié, vous êtes l'employeur et devrez lui prêter votre matériel y compris la remorque si elle est nécessaire, par exemple pour l'enlèvement des végétaux.

Lutte contre la fraude : des sanctions renforcées

Frauder c'est porter atteinte à la solidarité nationale. Les sanctions applicables aux personnes qui fraudent à la Sécurité sociale ont été renforcées et des outils de contrôle permettent désormais une détection plus précoce et plus efficace des fraudes.

Lorsqu'une fraude est détectée, l'usager fraudeur doit dans tous les cas rembourser les prestations perçues à tort. Pour les cotisations sociales, des intérêts de retard s'ajoutent aux montants dus. La MSA peut également infliger au fraudeur une pénalité financière ou tenter une action en justice.

Ayez le bon réflexe : déclarez !

Retrouvez plus d'information sur le www.msa-armorique.fr





La 4 G se déploie

Qu'est-ce que la 4G ?

La 4G, nouvelle technologie de téléphonie mobile, offre un **accès fluide à internet en mobilité**, grâce à des débits beaucoup plus importants. Elle apporte des **capacités supplémentaires** qui vont rapidement devenir nécessaires pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile et développer de nouveaux usages.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

En France, les services de très haut débit mobile peuvent se déployer dans trois bandes de fréquences : celle des 800 MHz, celle des 1800 MHz et celle des 2,6 GHz.

L'**Agence nationale des fréquences (ANFR)**, établissement public de l'Etat, délivre des **autorisations** dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans notre commune, notamment dans la bande 800MHz. Elle est très proche de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT, chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau.

Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un **dispositif d'assistance et d'intervention** mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- **Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro : 09 70 81 88 18** du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local non surtaxé)
- **Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble)**, il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic d'appeler le numéro ci-dessus.

Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

L'appel va permettre d'établir un **diagnostic** par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur.

Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

Si vous avez déjà fait des travaux avant de contacter l'ANFR, il convient d'adresser un courrier circonstancié, accompagné de la facture de l'antenniste à :

Agence nationale des fréquences
TSA 40003 -
45406 Fleury les Aubrais Cedex.

C'est l'ANFR qui transmet à l'opérateur de téléphonie pour une prise en charge.

Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr



Feux dans les jardins

NON



Petit rappel : il est interdit de brûler les déchets ménagers à l'air libre, quelle que soit la saison, sous peine d'amende.

Le montant de l'amende est de 450€

Cette interdiction s'applique également pour les déchets de jardin (feuilles mortes, résidus d'élagage, herbe issue de la tonte de pelouse), la Direction Départementale de la Protection des Populations incluant les déchets verts dans les déchets ménagers.

Le but est d'éviter des troubles de voisinage géné-

rés par les odeurs et la fumée.

La seule solution est de vous rendre à la déchèterie de la zone de Kerguiniou pour y déposer tous vos déchets.

Ce service gratuit est ouvert les lundis, mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.



OUI

Beaucoup trop d'incivilités au niveau des points propres à Callac



En plus d'une poubelle individuelle, chacun peut disposer des points propres, ordures ménagères et tri sélectif, verres et objets recyclables.

Ces « points propres » sont la plupart du temps envahis de gros déchets, destinés à la déchèterie.

Certains n'ont donc aucun respect pour le personnel des services techniques de la ville qui sont obligés de faire le tri, avant le passage du camion-benne. C'est pourquoi nous sommes en réflexion pour supprimer ces points propres, car la déchèterie est ouverte trois jours par semaine. Il n'y a pas d'excuses à ces incivilités.

Il est rappelé que le tri sélectif rapporte des recettes, car les cartons, le papier, l'électronique sont vendus. Donc faire le plus correctement possible le tri diminue la facture « OM » ordures ménagères.

Alain Prevel.



Collecte de journaux



Afin de récolter des fonds pour les activités scolaires, l'Amicale Laïque vous propose de collecter vos vieux journaux.

Deux intérêts à cette collecte :

- **Ecologique** : les journaux ainsi récupérés seront recyclés en ouate de cellulose, un isolant écologique !
- **Financier** : chaque tonne récoltée rapporte de l'argent à l'Amicale Laïque

Vous pouvez déposer vos journaux à l'école élémentaire, entrée des élèves rue Anatole le Bras sous le préau extérieur de l'école. Les membres de l'Amicale se chargeront ensuite de les stocker.

MOBILISEZ-VOUS

Attention ne sont collectés que les journaux

Ne pas mettre de publicité



Expression libre

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par le groupe de la minorité et n'engagent que leurs auteurs.

Le Maire, en tant que « directeur de la rédaction » se réserve un droit de réponse immédiat, ainsi qu'il l'a été décidé en commission.

«En raison de la censure exercée par le maire dans notre article publié dans le bulletin de décembre 2016, la minorité ne publiera plus dans la rubrique intitulée faussement « EXPRESSION LIBRE» «

Les reconnaissez-vous ?

Photo A : Equipe des pompiers en 1985



Photo B : Ecole maternelle : Année scolaire 1963-1964



Vous trouverez les réponses p.23



Contacts utiles

MAIRIE

Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : 02.96.45.81.30

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

le samedi : de 9 h à 12 h

PERMANENCES des ELUS

Madame le Maire

et

Les Adjoints

sur rendez-vous.

ECOLES

Maternelle : Tél. : 02.96.45.52.27

Elémentaire : Tél. : 02.96.45.52.76

Collège : Tél.:02.96.45.50.55

Garderie périscolaire : Tél. : 02.96.45.92.79

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

7bis, rue Louis Morel - Tél. : 02.96.45.59.28

mail : callac.biblio@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16 h 30 à 18 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18h 30

Samedi : de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Connexion Internet : 0,50 € la 1/2heure

Horaires d'été voir page 24

SERVICE COMMUNICATION

Sonya Henrionnet est chargée de la communication de la Commune, vous pouvez lui adresser vos propositions d'articles, de documents ou de photos directement à la bibliothèque municipale,

par tél : 02.96.45.59.28.

par mail : callacom@orange.fr

Les avez -vous reconnus ?

Photo A : Equipe des pompiers en 1985

3°rg à gauche : Jean Luc Le Garignon, Bernard Lozach, Jacques Perrot, Hubert Le Naoutout, Marcel Le Dréan, Arthur Le Bars, Joël Guezno,

2°rg à gauche : Daniel Corbel, François Olivier, Jean François Le Faucheur, Pierre Bocher, Michel Crézé, Daniel Bercot, Daniel Le Peillet

1°rg à gauche : Rodolphe Tassel, Jean ClaudePiquet, André Guégan, Yves Lopin, Ernest Le Vern, Jean-Claude Gahinet, Dominique Minez

Photo B : Ecole Maternelle 1963-1964

4°rg haut gauche : X, X, Jean Louis Nouaux, Franck de Quelen, Claude Morel, Manu Harvay, X, Pascale Thepault, X, X, Fouler, Michel Troadec, X.

3°rg : X, Laffeter, X, Guinamant, Martine Noguellou, Didier Couzelin, Serge Pinson, Gwenaëlle Thepault, X, Hervé Rohoult, X, Pascale Guillossou, X.

2° rg : Laurence Geffroy, Colette Laffeter, Brigitte Le Gall, X, Manu Le Deuff, Anne Poulichot, X, X, X, X, X,

1°rg : Alain Boullonnec, Jean François Rolland, X, X, Carole Harnay, Dominique Tanguy, X, X.

Compte-tenu du jeune âge des élèves, il ne nous a pas été possible d'identifier tout le monde. Veuillez nous pardonner. Si vous reconnaissez des personnes, aidez nous à compléter et à corriger d'éventuelles erreurs.

(par tél : 06-73-82-34-11 ou par courriel : jeanpierre.tremel@orange.fr)

Nous espérons vous donner l'intégralité des noms dans le prochain bulletin.



OBJETS PERDUS

Pensez à venir en mairie

ou tél : 02 96 45 81 30

Quelques images...



Espace «Kan an Dour»



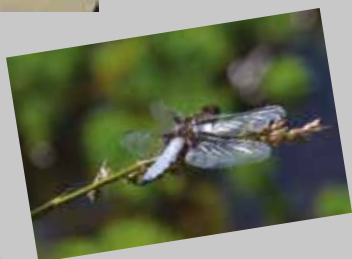
*«Le Héron»
Sculpture de Mich Maô.*



Kermesse des Ecoles



*Elyne sélectionnée
pour concours départemental*



Sortie à Roscoff des Jardins



PLB
Nouveaux records battus !



**Bibliothèque
municipale**

**Horaires d'été
du 03.07 au 10.09**

Mar : 10h à 12h
Mer : 10h à 12h
et de : 14h 30 à 17h
Jeu : 10h à 12h
Sam: 10h à 12h
tél : 02 96 45 59 28

